

CONFÉRENCES-MIDI

DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES



JEUDI 19 MARS 2015 à 12 h

UQTR, pavillon Ringuet, local 1002

QU'EST-CE QU'UN BON GOUVERNEMENT?

ESQUISSE POUR UNE ÉTUDE HISTORIQUE DE LA NOTION DE BON GOUVERNEMENT AU QUÉBEC ET AU CANADA DEPUIS LES ORIGINES.

Une conférence de **Martin Pâquet**, professeur,
Département des sciences historiques, Université Laval, CIEQ.

Déoulant de la notion de bien commun, celle de bon gouvernement est au cœur du phénomène politique d'ici et d'ailleurs, de jadis et d'aujourd'hui. Dès le Moyen Âge, les différents régimes politiques occidentaux se sont donnés comme principe constitutif la capacité des dirigeants à gouverner avec des règles justes et légitimes, dans des aires spécifiques d'activité: le maintien de l'ordre public sur un territoire donné, la gestion économique et budgétaire, l'allocation des ressources humaines et matérielles, etc. Liée étroitement aux valeurs éthiques de responsabilité et à la notion d'autorité, le bon gouvernement vise alors la conservation et l'épanouissement du bien commun de toute société, que ses régimes soient colonial, étatique, fédératif, voire supranational.

Au Québec et au Canada depuis ses origines, la notion de bon gouvernement renvoie à quatre dimensions. D'abord, elle se veut un principe normatif au cœur des constitutions: dès la Proclamation royale de 1763 et ses instructions au gouverneur James Murray, la Couronne lui accorde le pouvoir «de faire des lois et des règlements qui seront rendus nécessaires pour le maintien de la paix, l'ordre et le bon gouvernement de cette province». L'article 91 de la Loi constitutionnelle de 1867 donne au Parlement fédéral la compétence pour légiférer pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada. Cette notion est aussi une pratique. En effet, le bon gouvernement se manifeste dans les arts comme dans les sciences des affaires publiques: que ce soit dans la gestion des finances, dans l'établissement de politiques sociales, ou dans les différentes mesures visant l'ordre public et la paix civile. Le bon gouvernement s'incarne également dans des figures de l'autorité, dont celle de l'homme – de la femme – d'État. Les Premiers ministres, cabinets ministériels, équipes gouvernementales et autres responsables de l'État se voient alors investis de responsabilités supérieures, vu la dignité de leurs fonctions. Enfin, la notion de bon gouvernement est employée pour mobiliser les citoyens autour d'un projet politique et d'une équipe aspirant à exercer le pouvoir. À l'instar de celui du Parti québécois en 1976, les divers slogans électoraux se réfèrent souvent aux valeurs de bonne gouvernance pour séduire et convaincre les citoyens.

Présentant une esquisse d'une recherche en cours, cette conférence cherche ainsi à mieux comprendre comment la notion de bon gouvernement est intimement liée à l'exercice du politique au Québec et au Canada depuis les origines jusqu'à aujourd'hui.

ENTRÉE LIBRE. BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

Vous pouvez apporter votre repas

ciéq Centre
interuniversitaire
d'études québécoises

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.cieq.ca

